

14ème législature

Question N° : 8484	De M. Xavier Bertrand (Union pour un Mouvement Populaire - Aisne)	Question écrite
Ministère interrogé > Enseignement supérieur et recherche		Ministère attributaire > Enseignement supérieur et recherche
Rubrique >enseignement supérieur	Tête d'analyse >diplômes	Analyse > master informatique nuagique. perspectives.
Question publiée au JO le : 30/10/2012 Réponse publiée au JO le : 11/12/2012 page : 7385		

Texte de la question

M. Xavier Bertrand attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le développement de Master informatique nuagique dit cloud computing. L'université de Picardie Jules Verne propose à Saint-Quentin un master unique d'une durée de deux ans composé d'enseignements aux développements de services sur le Web et de manière plus large aux terminaux connectés aux nets, cela englobe l'étude d'Android et de IOS. Ce master Informatique est unique dans la possibilité qu'il offre aux étudiants de monter leur propre start-up. Il entend savoir ce que le Gouvernement va entreprendre pour encourager et développer ce type de formation qui offre des perspectives d'emplois durables dans un secteur d'activité appelé à croître dans les années qui viennent.

Texte de la réponse

La demande de création du master « Gestion des systèmes industriels » avec une spécialisation « Système informatique agile et mobile (cloud computing) » présentée par l'université de Picardie Jules Vernes a été examinée favorablement par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et cette université est désormais habilitée à délivrer cette formation à compter de la rentrée universitaire 2012. Afin de développer ce type de formation, le Gouvernement encourage les établissements à travailler en étroite collaboration avec les entreprises qui peuvent ainsi accueillir des stagiaires et participer à la formation par le biais d'interventions des professionnels en tant que professeurs associés. Les responsables de formation sont ainsi à l'écoute du terrain afin de prendre en compte les évolutions des métiers et les avancées de la recherche dans leur domaine de formation, en particulier dans celui des nouvelles technologies.